



NOVEA

**GROUPE RAGNI**

L'éclairage autonome,  
conçu pour durer

# CERTIFICATIONS

# CERTIFICATIONS



## DNV EST ACCRÉDITÉ

Le processus d'accréditation assure que l'organisme qui nous certifie a la compétence technique et l'impartialité pour vérifier la conformité aux normes et réglementations applicables.

L'accréditation assure la qualité des résultats de certification, leur traçabilité et la comparabilité.

Tous les organismes de certification ne sont pas accrédités, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos fournisseurs !

# CERTIFICAT DE SYSTEME DE MANAGEMENT

Certificat N° :  
C559272

Certificat valable depuis le :  
26 Mars 2020  
(par un autre Organisme de Certification)

Dates de validité :  
26 Mars 2023 – 25 Mars 2026

Ceci certifie que le système de management de la société

**NOVEA ENERGIES**

3, rue Joseph Fourier, 49070, BEAUCOUZE, France

a été jugé conforme à la norme de Système de Management de la Qualité :  
**ISO 9001:2015**

La validité de ce certificat couvre les produits ou services suivants :  
**Conception, réalisation et commercialisation de candélabres solaires.**

Lieu et date :  
Barendrecht, 02 décembre 2023

Pour l'organisme de certification :  
DNV - Business Assurance  
Zwolseweg 1, 2994 LB Barendrecht,  
Netherlands



Erië Koek  
Représentant de la Direction

Le non-respect des conditions énoncées dans l'accord de certification peut rendre ce certificat invalide.

Organisme accrédité : DNV Business Assurance B.V., Zwolseweg 1, 2994 LB, Barendrecht, Netherlands - TEL: +31(0)102922689. [www.dnv.com/assurance](http://www.dnv.com/assurance)

# CERTIFICATIONS



## DNV EST ACCRÉDITÉ

Le processus d'accréditation assure que l'organisme qui nous certifie a la compétence technique et l'impartialité pour vérifier la conformité aux normes et réglementations applicables.

L'accréditation assure la qualité des résultats de certification, leur traçabilité et la comparabilité.

Tous les organismes de certification ne sont pas accrédités, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos fournisseurs !

## CERTIFICAT DE SYSTEME DE MANAGEMENT

Certificat N° :  
C559273

Certificat valable depuis le :  
26 Mars 2020  
(par un autre Organisme de Certification)

Dates de validité :  
26 Mars 2023 – 25 Mars 2026

Ceci certifie que le système de management de la société

### NOVEA ENERGIES

3, rue Joseph Fourier, 49070, BEAUCOUZE, France

a été jugé conforme à la norme de Système de Management de l'Environnement :  
**ISO 14001:2015**

La validité de ce certificat couvre les produits ou services suivants :

**Conception, réalisation et commercialisation de candélabres solaires.**

Lieu et date :  
Barendrecht, 02 décembre 2023

Pour l'organisme de certification :  
DNV - Business Assurance  
Zwolsseweg 1, 2994 LB Barendrecht,  
Netherlands



Erie Koek  
Représentant de la Direction

Le non-respect des conditions énoncées dans l'accord de certification peuvent rendre ce certificat invalide.

Organisme accrédité : DNV Business Assurance B.V., Zwolsseweg 1, 2994 LB, Barendrecht, Netherlands - TEL: +31(0)102922689. [www.dnv.com/assurance](http://www.dnv.com/assurance)



**NOVÉA ÉNERGIES**  
3 rue Joseph Fourier  
49070 BEAUCOUZÉ - France  
T. +33(0)2 41 36 53 98  
F. +33(0)2 41 36 53 99  
contact@novea-energies.com  
[www.novea-energies.com](http://www.novea-energies.com)

## DECLARATION DE CONFORMITE CE



### Fabricant établi dans l'EEE :

Nom : **NOVEA ENERGIES SAS**

Adresse : 3 RUE FOURIER 49070 BEAUCOUZE France

**Désignation du produit : LAMPADAIRE SOLAIRE**

Le produit susmentionné est conforme aux prescriptions des directives européennes suivantes :

**DIRECTIVE 2006/95/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL** du 12 décembre 2006 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

**DIRECTIVE 2004/108/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL** du 15 décembre 2004 relative au rapprochement des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique et abrogeant la directive 89/336/CEE.

**DIRECTIVE RoHS 2002/95/CE** vise à limiter l'utilisation de six substances dangereuses.

La conformité du produit est démontrée par le respect intégral des normes suivantes :

### Sécurité électrique :

IEC/EN 60598-1 : Luminaires. Prescriptions générales et essais.

IEC/EN 60598-2-3 : Luminaires. Partie 2 : règles particulières. Section 3 : luminaires d'éclairage public ( + amendements)

NF EN 60529 : Degrés de protection procurés par les enveloppes (code IP).

NF EN 62262 : Degrés de protection procurés par les enveloppes de matériels électriques contre les impacts mécaniques externes (code IK).

### Batteries :

IEC/EN 62133-2 Accumulateurs alcalins et autres accumulateurs à électrolytes non acide -Exigences de sécurité pour les accumulateurs portables étanches, et pour les batteries qui en sont constituées, destinés à l'utilisation dans de applications portables.

UL 1642 : Standard for lithium Batteries.

Recommandations de l'ONU sur le transport de marchandises dangereuses, section 38.3.

### CEM (Compatibilité électromagnétique) des composants :

IEC/EN 55015 : Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues.

IEC/EN 61547 : Equipements pour l'éclairage à usage général - Exigences concernant l'immunité CEM .

IEC/EN 61000-4-2 : Essais d'immunité aux décharges électrostatiques.

IEC/EN 61000-4-3 : Compatibilité électromagnétique (CEM). Essai d'immunité aux champs électromagnétiques rayonnés aux fréquences radioélectriques.

IEC/EN 62493 : Evaluation des équipements d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques.



Siège social : 3 Rue Joseph Fourier - 49070 Beaucouzé  
SAS au capital de 222 203 Euros  
RCS Angers 495 383 812 - SIRET : 495 383 812 00031  
Code APE 2740 Z - TVA Intracommunautaire : FR 92 495 383 812

# CERTIFICATIONS



**NOVÉA ÉNERGIES**  
3 rue Joseph Fourier  
49070 BEAUCOUZÉ - France  
T. +33(0)2 41 36 53 98  
F. +33(0)2 41 36 53 99  
contact@novea-energies.com  
[www.novea-energies.com](http://www.novea-energies.com)

## Modules photovoltaïques :

IEC/EN 61215 : Modules photovoltaïques (PV) au silicium cristallin pour application terrestre - Qualification de la conception et homologation.

IEC/EN 61730 : Qualification pour la sureté de fonctionnement des modules photovoltaïques.

## Procédés :

EN 40.3 Candélabre d'éclairages public : conception et vérifications par calcul

EN 40.5 Candélabres d'éclairage public : exigences pour les candélabres d'éclairage public en acier.

La conception du produit répond en tous points aux normes suivantes :

## Luminaire LED :

IEC/EN 62031 : Sécurité électrique du module de LED.

IEC/EN 62471 : Examen photo-biologique des LED.

IEC/EN 61347-1 : Exigences générales et exigences de sécurité.

IEC/EN 61347-2-13 : Sécurité du module d'alimentation.

## Performances photométriques :

NF EN 13201-3 : Eclairage public partie 3 : Calcul des performances.

NF EN 13201-4 : Eclairage public partie 4 : Méthodes de mesure des performances photométriques.

EN 13032-1 & pr En 13032-4 : Mesure des caractéristiques photométriques.

LM 79 : Mesure des performances photométriques.

## Logistique :

Nos produits sont emballés étiquetés déclarés et transportés dans le strict respect de l'ADR. Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

## Nom, qualité et signature des personnes habilitées à signer la présente déclaration :

Nom : BELLIARD Rudy

Qualité : PDG

Date : 18 Janvier 2024

Signature :



**NOVEA ENERGIES**  
3 Rue Joseph Fourier  
49070 BEAUCOUZE  
Tél : 02 41 36 53 98  
RCS 495 383 812

Siège social : 3 Rue Joseph Fourier - 49070 Beaucouzé  
SAS au capital de 222 203 euros  
GROUPE RAGNI  
RCS ANGERS 495 383 812 - SIRET : 495 383 812 00031  
Code APE 2740 Z - TVA Intracommunautaire : FR 92 495 383 812



Siège social : 3 Rue Joseph Fourier - 49070 Beaucouzé  
SAS au capital de 222 203 Euros  
RCS Angers 495 383 812 - SIRET : 495 383 812 00031  
Code APE 2740 Z - TVA Intracommunautaire : FR 92 495 383 812

# CERTIFICATIONS

## CERTIFICAT\_EN40\_FR

Ce certificat attribué au Groupe Ragni dont Novaea Energies fait partie depuis 2015, permet de délivrer des notes de calcul sur les mâts et les massifs bétons selon la norme EN40, sans être validées par un bureau d'études extérieur.



CTICM  
Espace Technologique – L'orme des Merisiers  
Immeuble Apollo – 91193 SAINT-AUBIN

### Certificat de constance des performances d'une gamme de candélabres métalliques d'éclairage public suivant la norme EN 40-5 : 2002

Délivré conformément au Règlement Produits de Construction 305/2011/UE du Parlement européen et du conseil du 9 mars 2011. Il a été établi que le produit de construction :

**Candélabres métalliques d'éclairage public : Mâts droits et à crosses en acier**

Mis sur le marché par : **RAGNI SAS**  
Chemin du Val Fleuri – Vallon des Vaux – BP 2  
06800 CAGNES SUR MER

Et fabriqué dans l'usine : **CAGNES SUR MER (06800)**

est soumis par le fabricant au contrôle de production en usine ; les essais de type initiaux relatifs aux caractéristiques concernées du produit et l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine ont été réalisés sous la responsabilité du CTICM.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances des **Mâts droits et à crosses en acier**, décrites dans l'annexe ZA de la norme **EN 40-5 : 2002**, ont été appliquées et que le produit satisfait toutes les exigences prescrites.

Ce certificat fut délivré pour la première fois le **6 janvier 2006** et demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative.

Référence de la gamme : la liste des références des produits constituant la gamme fait l'objet de documents référence n° **SBET053-12** tenu à jour par le titulaire.

Ce certificat permet au fabricant, à ses mandataires ou à ses distributeurs établis dans l'EEE d'apposer le marquage :

**Numéro du certificat**  
**1166 – CPR – 0071**

Émission du présent certificat, Saint Aubin, le 29 janvier 2015



Patrick Le Chaffotec  
Directeur Certification



# CERTIFICATIONS

CERTIFICAT\_EN40\_FR



Certificat de constance des performances  
d'une gamme de candélabres métalliques d'éclairage public  
suivant la norme EN 40-5 : 2002  
ANNEXE

La présente annexe accompagne le certificat de constance des performances numéro :

**1166 – CPR – 0071**

Délivré à :

RAGNI SAS  
Chemin du Val Fleuri – Vallon des Vaux – BP 2  
06800 CAGNES SUR MER

Elle définit les **champs couverts** par ce certificat :

Pour les **mâts droits en acier** :

- Les mâts de section autre que circulaire, octogonale et à seize pans ne sont pas couverts ;
- Les renforts de type 1 ne sont pas couverts.

Pour les **mâts à crosses en acier** :

- Les mâts de section autre que circulaire, octogonale et à seize pans ne sont pas couverts ;
- Les renforts de type 1 ne sont pas couverts ;
- Les mâts avec crosses en aluminium soudées ne sont pas couverts.

Tous les autres mâts droits et à crosses en acier couverts par le présent certificat sont considérés comme étant de classe 0 suivant la norme EN 12767 : 2007.

**CE**  
**1166**

Visa :

